Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance d'ajournement ce lundi, treize juin deux mille vingt-deux (13-06-2022) à dix-neuf heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont

Siège N° 2 = Richard Viau

Siège N° 3 = Onil Giguère

Siège $N^{\circ} 4$ = Pauline Dumoulin

Siège N° 5 = Isabelle Harmegnies – présente à compter de 19 h 15

Siège N° 6 = Francis Picard

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffièretrésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR (suite)

- 1° Demande de Projet 1606;
- 2° Poste de coordination pour le Camp de jour / Camp neige / Service de garde ;
- 3° Halte-garderie;
- 4° Maison des jeunes ;
- 5° Téléphone à la bibliothèque ;
- 6° Cellulaire supplémentaire en voirie ;
- 7° Abri tempo proposition de monsieur Claude Blain ;
- 8° Entente avec AddEnergie (bornes de recharge);
- 9° Sentier drainage de terrain;
- 10° Préparation du terrain de pétanque compensation essence scie à chaine ;
- 11° Varia.

DEMANDE DE PROJET 1606

CONSIDÉRANT QUE Projet 1606 a déposé une demande de

contribution à la municipalité pour faire la tonte de la pelouse sur le terrain arrière de l'église et le terrain avant et arrière de

l'auberge;

CONSIDÉRANT QUE Projet 1606 fourni le terrain pour les jardins

communautaires à l'arrière de l'église;

CONSIDÉRANT QUE Projet 1606 rend accessible le terrain pour la

communauté;

CONSIDÉRANT QUE Projet 1606 rend accessible le terrain pour le

Marché et toutes autres activités;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil autorisent l'employé municipal à faire la tonte de la pelouse aux endroits demandés avec les équipements appartenant à la municipalité ;

202206-206

QUE les membres du conseil demandent à Projet 1606 l'autorisation de mettre des tableaux d'artistes locaux sur les murs de l'accueil pendant la saison estivale.

Adoptée

POSTE DE COORDINATION POUR LE CAMP DE JOUR, LE CAMP NEIGE ET LE SERVICE DE GARDE

202206-207

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE la Municipalité de Saint-Adrien prévoit au budget 2023 le montant nécessaire pour la création d'un poste à temps partiel pour combler les besoins.

Adoptée

HALTE-GARDERIE

202206-208

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE suite à l'analyse des revenus et dépenses de la halte-garderie, les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien ont pris la décision de mettre fin au service de garde à compter du 23 juin 2022.

Adoptée

PROJET CPE - ESPACE NATURE PETIT HAM

202206-209

Il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le projet de CPE dans Espace Nature Petit Ham.

Adoptée

MAISON DES JEUNES

202206-210

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE le conseiller Francis Picard soit mandaté afin de faire évaluer les coûts pour rénover le sous-sol du Chalet des loisirs pour le rendre conforme aux normes de Santé publique.

Adoptée

TÉLÉPHONE À LA BIBLIOTHÈQUE

202206-211

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise l'installation d'une ligne téléphonique dans le local de la bibliothèque municipale.

Adoptée

CELLULAIRE SUPPLÉMENTAIRE EN VOIRIE

202206-212

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien n'autorise pas l'achat d'un cellulaire supplémentaire en voirie.

Adoptée

ABRI TEMPO PROPOSITION DE MONSIEUR CLAUDE BLAIN

CONSIDÉRANT

la proposition de monsieur Blain d'engager un entrepreneur le plus tôt possible pour construire une remise de remplacement ou un apprenti à son garage pour entreposer son bois ;

202206-213

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère appuyé par la conseillère Isabelle Harmegnies

QUE les membres du conseil refusent de donner un délai supplémentaire. L'abri d'auto doit être enlevé maintenant.

Adoptée

ENTENTE AVEC ADDENERGIE (BORNES DE RECHARGE)

202206-214

Il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'Entente de services de gestion des équipements avec AddEnergie pour une période de 3 ans au coût de 1 207.24 \$ taxes incluses pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2025.

QUE la directrice générale, Maryse Ducharme soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée

SENTIER – DRAINAGE DE TERRAIN

202206-215

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise le drainage du terrain pour un coût approximatif de 4 000 \$.

Adoptée

PRÉPARATION DU TERRAIN DE PÉTANQUE - COMPENSATION ESSENCE SCIE À CHAINE

Les membres du conseil acceptent de dédommager les bénévoles pour l'essence utilisée pour l'installation du terrain de pétanque sur présentation de facture.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202206-216	Le conseiller Francis Picard propose que la session soit close à 21 h 45.
	Maryse Ducharme, Directrice générale et greffière-trésorière
	Pierre Therrien, maire
	"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".